

COMITE SYNDICAL

REUNION DU JEUDI 7 FEVRIER 2013

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1^{er} Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président), Monsieur Georges-André PASTOR (Titulaire), Monsieur Emmanuel MOULIN (Titulaire), Monsieur Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Monsieur Alain PARMENTIER (Titulaire), Monsieur Bernard ROUSSET (Titulaire), Monsieur Grégory JOSEPH (Titulaire), Monsieur Victor LOPEZ (Suppléant), Monsieur Yves LECAUDEY (Titulaire), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Monsieur Bernard FRAICHE (Titulaire), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Pierre GASNAULT (Suppléant), Monsieur Jean Michel LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Jacky LAPORTE (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Monsieur Walter GRUBER (Suppléant).

DÉLIBÉRATION N°20130207_003

Reprise anticipée des résultats 2012 – Budget Principal

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130207_003
Reprise anticipée des résultats 2012 – Budget Principal

Conformément à l'article L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du Compte Administratif.

Toutefois l'instruction comptable M14 a prévu la possibilité, sous réserve d'une délibération du Comité Syndical, de reprendre les résultats de l'exercice N-1 dès le vote du Budget Primitif. En effet, les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, avant l'adoption du Compte de Gestion et du Compte Administratif.

La reprise anticipée doit être justifiée par :

1. une balance,
2. un tableau des résultats de l'exécution du budget,
3. l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

L'instruction comptable précise que, lorsque le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire, seule peut être reprise par anticipation la partie excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement en tenant compte des restes à réaliser au 31 décembre 2012.

Elle ajoute que cette reprise porte obligatoirement sur la totalité de l'excédent du fonctionnement disponible estimé.

CONSIDÉRANT la clôture des comptes du Syndicat Mixte effectuée fin décembre 2012 en accord avec le Payeur Départemental,

CONSIDÉRANT la fiche de calcul du résultat de l'exécution 2012 du Budget Principal visé par le Payeur Départemental jointe à cette délibération,

CONSIDÉRANT que la fiche de calcul fait apparaître un excédent cumulé pour chacune des deux sections, il est proposé de reprendre par anticipation au Budget Primitif 2013, les résultats 2012 du Budget Principal comme suit :

- Excédent de fonctionnement (article 002 R): 544 691,56 euros
- Excédent d'investissement (article 001 R): 5 188,27 euros

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver la reprise anticipée des résultats 2012 du Budget Principal telle que présentée ci-dessus.

Annexe: fiche de calcul du résultat prévisionnel – Résultats budgétaires Hélios

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130207_003
Reprise anticipée des résultats 2012 – Budget Principal

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Pour expédition conforme,

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5,25 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	4	21	25
Suffrages exprimés	21	21	42
Votes pour	21	21	42
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)



FICHE DE CALCUL DU RESULTAT PREVISIONNEL 2012 DU BUDGET PRINCIPAL

Cette fiche est établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats de l'exécution du budget principal visé par le comptable indiquant les restes à réaliser au 31 décembre 2011.

Ces résultats 2012 du budget principal feront l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2013 lors du Comité Syndical du 7 février 2013.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	613 466,60	26 817,08	640 283,68
Recettes	636 643,68	91 725,18	728 368,86
Résultat de l'exercice	23 177,08	64 908,10	88 085,18
Résultat reporté	521 514,48	-59 719,83	461 794,65
Résultat de clôture	544 691,56	5 188,27	549 879,83

Bordeaux, le 10 janvier 2013

le Payeur Départemental

du Syndicat Mixte Gironde Numérique

La Présidente

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

00900 – SM GIRONDE NUMÉRIQUE

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	187 652,65	1 128 602,48	1 316 255,13
Titres de recettes émis (b)	91 725,18	636 878,68	728 603,86
Réductions de titres (c)	0,00	235,00	235,00
Recettes nettes (d = b - c)	91 725,18	636 643,68	728 368,86
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	187 652,65	1 128 602,48	1 316 255,13
Mandats émis (f)	26 817,08	651 415,84	678 232,92
Annulations de mandats (g)	0,00	37 949,24	37 949,24
Dépenses nettes (h = f - g)	26 817,08	613 466,60	640 283,68
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	64 908,10	23 177,08	88 085,18
(h - d) Déficit			

00900 - SM GIRONDE NUMERIQUE

033090
P. DE LA GIRONDEEnvoyé en préfecture le 14/02/2013
Reçu en préfecture le 14/02/2013
Affiché le

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCEDENT : 2011	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2012	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2012
I - Budget principal					
Investissement	-59 719,83	0,00	64 908,10	0,00	5 188,27
Fonctionnement	590 200,72	68 686,24	23 177,08	0,00	544 691,56
TOTAL I	530 480,89	68 686,24	88 085,18	0,00	549 879,83
II - Budgets des services à caractère administratif					
PRESTATION SERVICES NUMÉRIQUES					
Investissement					
Fonctionnement	1 500,00	0,00	4 030,00	0,00	5 530,00
Sous-Total	1 500,00	0,00	4 030,00	0,00	5 530,00
TOTAL II	1 500,00	0,00	4 030,00	0,00	5 530,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
AMÉNAGEMENT NUM. DU TERRITOIRE					
Investissement	9 709 494,34	0,00	-477 123,09	0,00	9 232 371,25